

DISCOURS PRONONCE PAR M.GUY VERHOFSTADT, Président du Conseil européen, devant le Parlement européen, Strasbourg, le 24.10.2001: RAPPORT DU CONSEIL EUROPEEN DE GAND DU 19 OCTOBRE 2001.

02-1173-B-CON-4

1173/B
2

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs du Parlement, comme le veut la tradition déjà bien établie, je viens aujourd'hui, quelques jours après la réunion du Conseil européen à Gand, vous faire rapport des discussions que nous y avons menées; rassurez-vous, je ferai dans ce cadre preuve de concision.

Les discussions menées vendredi passé ne se sont pas limitées à l'actualité internationale. La séance de travail ~~du vendredi précédent~~ était également placée sous le signe de la situation économique et de l'imminente introduction physique de l'euro. Le ralentissement de la croissance, déjà initié avant le 11 septembre, et l'incertitude à plus long terme incitent à la prudence. Les

fondements de l'économie demeurent toutefois sains, ce qui m'inspire un optimisme prudent. Il importe de manière essentielle que l'Europe - qui ne dispose pas de surplus budgétaires - respecte le Pacte de stabilité. L'inflation basse et la modération salariale permanente permettent de ménager des marges de manœuvre sur le front monétaire. Nous devons néanmoins accroître nos efforts en matière de réformes structurelles.

Pour ce qui est de l'introduction physique de l'euro, les préparatifs avancent bien. Nous avons cependant identifié une série de points de difficulté: la préparation par les autorités locales et les entreprises de plus petite taille. Il convient en outre d'éviter tout effet défavorable pour le consommateur. L'introduction physique de l'euro ne peut donner lieu à une augmentation des prix. Le Conseil a du reste demandé au Conseil Ecofin de veiller, ~~avant le Sommet de Laeken et par la biais d'un règlement~~, à ce que les tarifs pratiqués pour les transactions financières transfrontalières soient diminués et alignés sur les tarifs nationaux.

2

Durant la seconde partie de notre réunion, nous avons évoqué les questions de l'avenir de l'Union européenne ~~et de la Déclaration de Laeken~~. Je pense que nous avons enregistré des avancées concrètes:

Par exemple,

Il existe à présent un large consensus sur le principe d'une Convention. Ses travaux pourront débiter au mois de mars prochain. Cette approche me semble à présent acquise. Autre élément acquis: les Etats candidats à l'adhésion pourront pleinement participer à cette Convention, sans qu'ils ne puissent cependant – et cela va de soi – retenir des propositions au sujet desquelles les Quinze ont dégagé un accord unanime. Une présidence des plus restreintes et des délégations restreintes semblent constituer à mes yeux les clefs du succès.

La Déclaration de Laeken doit être non conventionnelle, et donc source d'encouragements. Elle doit se fonder sur une analyse critique pour sonder ensuite les véritables défis d'une Union élargie et compétente: une nouvelle répartition des compétences qui se dessine dans les deux sens, dans le sens de l'Union européenne et dans celui des Etats membres; une solution à la prolifération des instruments de politique; des institutions plus démocratiques avec, entre autres, la codécision entière avec le parlement européen

et enfin, une nouvelle place et un nouveau rôle pour l'Union européenne dans le monde. Aucune question ne peut demeurer taboue. Aucune porte ne peut demeurer fermée.

Nous avons également dressé à Gand un état d'avancement des négociations avec les Etats candidats à l'adhésion. Le Président de la Commission Prodi nous présenta un rapport positif à ce sujet. Il n'y a aucune raison de craindre que l'échéancier prévu ne soit pas respecté. Quoi qu'il en soit, il entre dans mes intentions d'adresser ~~le message du Conseil de Laeken~~ un message supplémentaire aux pays candidats à l'adhésion. J'ai rencontré hier le nouveau Premier Ministre polonais. Je l'ai incité à déployer encore plus d'efforts assidus afin que dans le cadre des négociations, la Pologne puisse à nouveau retrouver la place qui lui revient. Car après le 11 septembre, l'élargissement est plus que jamais nécessaire.

Permettez-moi à présent de dresser un bilan général du Conseil. Les rues demeurèrent calmes. Gand est pourtant une ville plus que rebelle. Je suis bien

placé pour le savoir. Mais je veux poursuivre le dialogue avec les anti-mondialistes. Le terme "anti-mondialisme" est par ailleurs inexact. Nous devons nous engager dans une autre voie, non pas celle du mondialisme ou de l'anti-mondialisme aveugle mais celle d'un mondialisme encadré, un autre mondialisme, un mondialisme éthique. /